



Amicale des Agents Généraux Retraités du Groupe AXA

REUNION DE BUREAU DU 28 JANVIER 2021 – 9H30

COMPTE RENDU

La réunion se tient en visio-conférence, par l'application « Zoom », compte tenu de la pandémie de covid 19.

Présents : Marie-Odile CORMIER, Bernard BROSSARD, Françoise TALLON, André CESBRON, François OZENNE, Michel DANIELOU, Anne-Marie RETIF, Jean MARTIN VIVIER, François CARON

Excusé : Alain ROBERT

Invité : Michel PAVAUT

Plusieurs administrateurs demandent s'il est possible de souscrire un abonnement « Zoom » permettant de ne pas être coupés toutes les 40'. **Le coût est apparemment raisonnable et cette suggestion est approuvée par tous.**

I – ACTUALITES (Marie-Odile CORMIER)

- La présidente informe le bureau de la santé d'Alain ROBERT qui est hospitalisé, et demande d'avoir une pensée pour lui. Souhaits de meilleure santé.
- **La présidente accueille Michel PAVAUT** qui a été pressenti pour occuper un poste de sapiteur en tant que conseiller en communication, et lui demande de se présenter.

Michel PAVAUT est fils d'agent général et a été agent général de 1981 à 2000. Il a occupé plusieurs fonctions d'élu au sein du syndicat des agents (UAP). Depuis 2001 il exerce une fonction de formateur en assurance au sein d'Agea. Il ne sera en retraite que dans deux ans (il peut adhérer en tant que « sympathisant »). C'est lui qui est l'inventeur des appellations « Arcades » (syndicat des agents ex-UAP) et « Réussir ». Il était encore récemment colonel de réserve dans la gendarmerie, et il a une bonne expérience de la communication. Concernant la formation aux nouvelles technologies, pour une communication plus efficace, il évoque la possibilité que notre amicale serve d'aiguillon pour impliquer nos adhérents dans la maîtrise dans la lecture de documents sur écran, avec une formation adéquate à leur profil ; ceci sans créer de nouvelle fracture, donc par exemple sans supprimer la version papier de notre bulletin.

- Marie-Odile CORMIER félicite Anne-Marie RETIF pour le bulletin n°21 de janvier 2021, pour lequel nous avons reçu des félicitations de plusieurs adhérents.

- Un adhérent a sollicité la présidente pour obtenir un prêt de la part de l'amicale ; un refus lui a été opposé puisque ce n'est pas l'objet de notre association.
- André JARRY, adhérent de la région sud-ouest, demande une intervention de l'amicale pour un problème sur un contrat dépendance : cela regarde Praga et non Réussir Sénior. Il suggère que l'amicale fasse une information vers les adhérents sur les problèmes de sécurité de l'argent placé dans les banques et les assurances, ainsi que sur le sujet fiscal de l'assurance vie : suggestions à étudier. Il propose également de numériser les archives de l'UAR (ex syndicat d'agents Axa) afin de les conserver : **accord pour cette solution pour un coût de 400 €**. Il faudra en faire autant pour les archives des autres ex-syndicats si l'occasion se présente. Argument avancé : « respect des anciens ».
- Marie-Odile CORMIER a eu un entretien téléphonique avec Eric SAILLY, notre correspondant chez Axa (en arrêt de travail depuis 1mois ½ suite à un accident). Il en ressort que les bulletins semestriels envoyés chez AXA (fichier VIP) ne sont sans doute pas lus par les destinataires puisque tous les documents reçus sont maintenant numérisés et qu'il est peu probable que les destinataires reçoivent ce bulletin numérisé par Axa (?). **Il serait donc plus judicieux d'envoyer directement par mail à chaque destinataire notre version numérisée.**
- Nouveaux retraités : la liste envoyée par Axa pour les nouveaux retraités au 31/12/2020 (2^{ème} semestre 2020) ne comporte que 8 noms. Apparemment seuls ces huit auraient donné leur consentement pour être contactés (problème du RGPD). Il devient urgent de trouver une autre source pour se procurer la liste des agents partant en retraite.

II – RENOUELEMENT DES ADHESIONS (André CESBRON / Bernard BROSSARD)

Au 28/01/2021 :

- 809 adhérents n'ont pas encore réglé leur cotisation 2021, soit 707 adhérents antérieurs à 2018, et 102 adhérents depuis 2018
- 620 adhérents ont réglé, soit 528 adhérents antérieurs à 2018 et 92 postérieurs à 2018
- Donc sur 1429 cotisations émises, 42,75 % de règlements pour les adhérents antérieurs à 2018, et 47,42 % pour les nouveaux adhérents depuis 2018.... Mais c'est mieux qu'en janvier 2020.

Un appel par mail a été envoyé fin décembre 2020 et un appel papier après la mi-janvier.

Il est décidé d'envoyer la liste des impayés par région à chaque président afin qu'ils fassent une action directe sur les adhérents (appel téléphonique si possible), chaque mois à partir de février. C'est le secrétaire qui enverra la liste.

III – SITUATION COMPTABLE (Françoise TALLON)

- ➔ Voir tableau joint pour la situation de l'exercice 2020
- ➔ Il en ressort un excédent de 54.467,60 €. 2020 a été une année très particulière mais chacun s'accorde pour constater que c'est trop important

Remarque : la ligne du tableau « subvention Axa » en produit regroupe la subvention et les versements des partenaires

UGIPS a effectué 2 versements de 10.000 € mais **un versement concerne l'année 2021.**

IV - NOUVELLES ADHESIONS BUA

Les retraités à fin 12/2019 (2^{ème} semestre 2019) n'ont pas pu être sollicités car le secrétariat Réussir rue Réaumur était en télé travail suite à la pandémie. **Il est décidé de faire un rattrapage maintenant et le secrétaire enverra le courrier et un BUA à chaque nouveau retraité (2^{ème} semestre 2019 et 1^{er} semestre 2020).**

V – REGION NORD-EST

Suite au décès de Philippe BERNARD, c'est Roland D'AVEZAC, vice-président qui assume la fonction de président. Il a manifesté sa volonté de quitter cette fonction suite à de gros problèmes de santé.

Il est donc nécessaire de susciter la formation d'une liste pour l'élection d'un nouveau bureau : président et vice-président puisque Liliane PAGET, secrétaire, et J.M JUSNEL, trésorier, ont indiqué qu'ils pouvaient garder leurs fonctions.

La présidente va contacter Roland D'AVEZAC puis un nouvel adhérent qui avait manifesté la volonté de nous rejoindre pour former une liste (Michel BARBIER). Ensuite le syndic organisera les élections.

VI – CONGRES 2021

Bien que la situation sanitaire ne soit pas éclaircie, la présidente souhaite que nous allions de l'avant et rappelle qu'il avait été décidé de tenir le prochain congrès en Corse.

La ville d'Ajaccio est retenue à priori et la date est fixée du 11 au 13 octobre.

Le secrétaire va reprendre les renseignements qu'il avait déjà collectés début 2020, et la présidente contactera également Antoine MATTEI (Axa) qui avait indiqué qu'il pourrait nous aider.

Il est également évoqué la possibilité de faire appel à l'aide d'un adhérent local si nous devons éviter les déplacements.

VII – TENUE DU FICHIERS DES ADHERENTS

Le problème se pose pour savoir qui collecte les renseignements lors du décès d'un adhérent, notamment quant à la position du conjoint survivant s'il existe.

Il est rappelé que c'est uniquement André CESBRON qui doit mettre le fichier à jour et c'est à lui qu'il faut faire parvenir toutes les informations sur les adhérents.

Il est décidé que chaque président de région doit s'impliquer pour obtenir les renseignements correspondants et envoyer la lettre de condoléance le cas échéant. Le secrétaire leur enverra un modèle de la lettre qu'il utilise.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11H45